



# PORT DE PLAISANCE DE CAP D'AIL

La Société du Port de Plaisance de Cap d'Ail (S.P.P.C.), chargée d'exploiter le port de plaisance de Cap d'Ail, situé le long de la frontière franco/monégasque, détentrice de la certification européenne « Ports Propres », de la certification « Port Propre Actif en Biodiversité » et du label « Pavillon Bleu » recrute :

## **Un Agent Portuaire (H/F) Employé Technique**

Sous l'autorité du Maître de Port, il/elle aura pour principales missions :

### ➤ **Relation clientèle**

- ✓ L'accueil des plaisanciers et des usagers du Port
- ✓ La gestion et l'optimisation du plan de mouillage et des terre-pleins
- ✓ La communication des informations obligatoires et utiles aux usagers (Règlement de Police, Guide des bonnes pratiques, etc...)
- ✓ Informer et sensibiliser à la lutte contre les pollutions, à la protection de l'Environnement et de la Biodiversité

### ➤ **Exploitation et Technique**

- ✓ Le nettoyage, l'entretien et la maintenance des installations, des équipements (pontons, bornes eau/elec, dispositifs de mouillage, terre-pleins, jardinières, etc...) et du plan d'eau
- ✓ La surveillance du plan d'eau et du plan de mouillage, incluant le suivi des présences et des mouvements des bateaux
- ✓ La gestion et la surveillance des entrées/sorties des véhicules, en application des règles de stationnement sur le port
- ✓ Assurer la surveillance et la sécurité du Port par des rondes et par l'exploitation du réseau de vidéosurveillance
- ✓ Lutter contre tous types de pollution et veiller au respect des critères de certifications « Ports Propres », « Port Propre Actif en Biodiversité » et aux critères du label « Pavillon Bleu »
- ✓ Localiser et rendre compte des éventuels problèmes (techniques, sécurité, ...)
- ✓ Fournir l'assistance à l'amarrage/appareillage pour les yachts de grande plaisance et pour les plaisanciers qui en font la demande
- ✓ Contrôler et vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux amarrés, notamment en période de mauvaises conditions météorologiques
- ✓ Le contrôle et le respect des règles de stationnement sur les terre-pleins et l'aire publique de carénage
- ✓ Le nettoyage des locaux (capitainerie et blocs sanitaires) et la collecte des ordures ménagères

### ➤ **Administratives**

- ✓ La facturation, l'encaissement et le recouvrement des prestations fournies aux clients – via le logiciel SEAPORT
- ✓ Le recueil et le suivi de la mise à jour des papiers des bateaux amarrés
- ✓ Exploitation du logiciel SEAPORT pour la tenue à jour quotidienne du plan de mouillage et de l'historique des faits marquants
- ✓ Exploitation du logiciel SEAPORT pour la facturation
- ✓ Exploitation du logiciel de contrôle des accès et du stationnement (THALES)
- ✓ Les comptes-rendus réguliers aux Maîtres de Port
- ✓ La gestion des caméras de surveillance et du système de contrôle des accès, en l'absence de l'assistante de direction et HNO



# PORT DE PLAISANCE DE CAP D'AIL

## PROFIL DU CANDIDAT

### \*COMPETENCE ET CONNAISSANCE

- Milieu du nautisme et du yachting
- Savoir manœuvrer les bateaux de servitude (permis bateau)
- Dynamisme
- Maîtrise de l'outil informatique
- Droiture et sens du service public
- Sens de l'accueil et esprit d'équipe
- Rigueur et loyauté
- Ponctualité
- Bonne moralité
- Connaissance et sensibilisation sur les problématiques environnementales
- Langues étrangères souhaitées : Anglais et Italien

### \*DIPLOMES ET QUALIFICATIONS

- Permis côtier et permis véhicule
- Savoir nager
- Premier Secours Civique (PSC1)
- Habilitation Electrique
- Certificat de radiotéléphoniste

## SPECIFICITES DU POSTE

Tenue de service obligatoire

Rythme de travail souple et adapté selon les activités saisonnières de la Société

Service ouvert 7 jours sur 7

Rythme de travail de base : 3 jours travaillés suivis de 2 jours de repos – Travail les WE et les jours fériés - Vacances hors période estivale (haute saison)

**Poste en CDD de 8 mois à temps plein** (35H par semaine), régi par la Convention Collective Nationale des Ports de Plaisance :

Métier repère : Agent technique chargé de la gestion du plan d'eau portuaire

Agent portuaire 2ème échelon – coefficient : 187

Salaire net mensuel : 1 700 €

**Le poste est proposé en contrat à durée déterminée (8 mois), il est à pourvoir le plus tôt possible.**

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Michel PERRIN, Directeur Général de la Société à l'adresse : [directeur@portdecapdail.com](mailto:directeur@portdecapdail.com)